

MONTECH

l'actualité du 3ème trimestre



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - Octobre 2019



Evènements publiés avec l'accord des personnes concernées ou de leur famille

Du 1er Mai au 15 Septembre 2019

NAISSANCES

UGAL Nathanaël	01/05/2019
DAIMé Alexandra	08/05/2019
MAUDUIT Arthur	17/05/2019
PART Mathieu	24/05/2019
MOREAU BAREI Arthur	13/06/2019
BELOUNIS PEREIRA Nylann	18/06/2019
LOISEAU Lyhana	29/06/2019
CASTAIGNEDE LACAMBRE Sasha	12/07/2019
DERFEUIL Aden	21/07/2019
TORTI Olivia	23/07/2019
DEROUBAIX Uriel	28/07/2019
JUSMET Alycia	06/08/2019
MIELCZAREK Raphaël	26/08/2019
MICHEL RENARD Romanne	06/09/2019
DIGREGORIO Lola	10/09/2019
KASAI Alexandrine	11/09/2019

MARIAGES

DEL AMO Jésus / PINEL Karine	31/05/2019
VOISIN Christophe / POMMAREDE Muriel	08/06/2019
CHERON Florian/LEPRINCE Marion	08/06/2019
MASSARUTTO Vivien/ROUMIEU Amandine	08/06/2019
LARDEAU Marie-Laure / THEDIE Jean-Claude	08/06/2019
VIGNANDEL Jean-Claude/FAURY Céline	29/06/2019
CAILLER Benjamin / RICHARD Jennifer	29/06/2019
LAPOTRE Hervé/CASSAGNAUD Eveline	06/07/2019
NICOULAUD Didier/CASTELLE Muriel	13/07/2019
LAVAL Anthony / FONTES DE MOURA Mathilde	03/08/2019
ALBILLO David/JARDIN Sophie	10/08/2019
DELAREUX Pascal / THÉVENY Estelle	30/08/2019

MAIRIE

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h
13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Fermetures exceptionnelles les samedis 2 et 9 novembre

1 Place de la mairie
82700 Montech
05 63 64 82 44 - mairie-montech@info82.com

www.ville-montech.fr
ville de Montech

DÉCÈS

MIGNARD née WELSCHER Colette	07/05/2019
MIEULET Maurice	05/05/2019
BARTH Amédée	13/05/2019
BOUSQUET Jacki	16/05/2019
TARAZONA née RAMOS Léonie	18/05/2019
BUQUET née BRUNZIN Tarsila	23/05/2019
PRé René	27/05/2019
BRIDIER Guy	31/05/2019
DUPOUX Pierre	04/06/2019
PALU née JACQUES Clotilde	09/06/2019
CURTOLO Alphonse	10/06/2019
DELAIRIS Jean-François	11/06/2019
JACQUES Pierre	30/06/2019
MUNOZ Nicola	15/07/2019
DELON née FALGA Marie	01/08/2019
CHIAPPELLA née BUSO Josette	09/08/2019
LEFEBVRE née DAMEZ Marie-Claude	13/08/2019
FASAN née GATTI Elsa	15/08/2019
DéJEAN née HAUSER Henriette	16/08/2019
TAUPIAC Patrick	04/09/2019
FASAN née COUSTAL Claudine	06/09/2019
DESCAZEUX Joseph	06/09/2019



IMPORTANT

Pour vos démarches administratives (passeport, carte d'identité, extrait d'acte de naissance...), adressez-vous uniquement en mairie ou rendez-vous sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/>.

Attention aux sites autres que celui du service public, ils vous demandent un paiement pour ces démarches alors que ces services sont gratuits.



Bulletin de rentrée, bulletin automnal. Une rentrée des classes sans aspérités particulières pour les primaires aux écoles de Larramet et de Saragnac. Des échos tout proches des élèves du collège Vercingétorix et du lycée Olympe de Gouges qui confirment également une rentrée studieuse.

Tout compte fait, les habitudes rythment la vie montéchoise des automnes renouvelés.

Les animations et fêtes de l'été ont connu un franc succès et tout laisse présager que les festivités à venir vont agrémenter notre vie locale tant les aspirations associatives se bousculent de telle sorte que l'occupation des salles et des domaines publics est bien souvent problématique. Un tel élan de dynamisme révèle, si besoin était, la vie prospère de la commune.

Si la lourde période des travaux routiers est derrière nous, le cortège des tracas de circulation, même amoindris, va perdurer encore quelques semaines. Il en va de réalisations de confort et de sécurité programmées de longue date et nécessaires à l'aménagement de la ville.

Il ne faut pas perdre de vue l'essor de Montech et ses ambitions. Les longues soirées d'hiver seront propices à ces évocations.

Jacques Moignard
Maire de Montech

HORAIRES D'OUVERTURE

Médiathèque

mardi - mercredi - vendredi - samedi
de 10h à 12h et de 13h à 18h

Ludothèque

mardi - mercredi - vendredi - samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Cyber-café

Lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 17h30

SOMMAIRE

p 2	Etat Civil
p 3	Editorial
p 4	Vie Municipale
p 6	Social
p 8	Scolaire
p 11	Périscolaire
p 12	Conseil Municipal des Jeunes
p 14	Manifestations
p19	Cérémonies
p 20	Agenda
p 22	Associations
p 25	Dossier : L'eau à Montech
p30	Travaux
p32	A savoir
p35	Expression libre

L'actualité de la Ville

- **panneau lumineux** place Jean Jaurès annonce les dates des évènements à venir

- **site internet de la Ville** : articles d'actualités, agenda des manifestations, informations pratiques sont sur www.ville-montech.fr.

- **portail des associations** : les associations et la présentation de leurs activités sont sur : www.assos-montech.com

- **page facebook Ville de Montech** vous relaie quotidiennement des informations sur les évènements dans votre commune : reportages photos, vidéos, infos de dernière minute...

Contactez le service communication

05 63 64 42 84 ou par mail : communication.montech@info82.com



Conseil municipal du 7 juin 2019

Urbanisme et patrimoine

La Commune de Montech avait approuvé le protocole d'accord sur la mise à disposition des espaces communs (voiries, espaces publics,...) de la zone d'activité de la Mouscane à la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne dans le cadre du transfert de compétence intervenu le 1er janvier 2017. Les terrains viabilisés ou non mais non encore commercialisés ont fait l'objet d'un second protocole d'accord définissant les modalités de rachat de ces parcelles par l'intercommunalité. Les prix ont été fixés après estimation par les services de France Domaine et cette vente représente un produit de 920 580€ pour la commune.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Habitat Intercommunal est l'un des grands chantiers de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne pour les 4 prochaines années. L'ensemble des plans locaux d'urbanisme et cartes communales en vigueur aujourd'hui disparaîtront au profit de ce document de planification intercommunal voulu par la Loi NOTRe de 2015. Les modalités de collaboration entre la commune de Montech et l'intercommunalité ont fait l'objet d'un protocole d'accord permettant :

- de valoriser la compétence du maire et des élus locaux dans la connaissance fine de son territoire,
- d'assurer l'accès, pour les élus, à l'information tout au long de la procédure,
- de partager le diagnostic du territoire et d'alimenter la réflexion et l'enrichir,
- de formuler des observations et des propositions,
- d'être sensibilisé aux enjeux et à leur prise en compte par le projet,
- de s'approprier au mieux le projet de territoire.

Jeunesse

Les conventions de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Labastide-Saint-Pierre pour l'organisation d'un stage de Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et avec la commune de Beaumont de Lomagne pour l'organisation de séjours pour les jeunes durant l'été 2019 ont été renouvelées pour la deuxième année consécutive. Une trentaine de jeunes de deux communes ont ainsi pu bénéficier de cette formation BAFA et autant sont partis en séjours à la montagne ou à la mer cet été.

Services Publics

Le conseil Municipal a également apporté son soutien au personnel des plateformes de préparation et de distribution du courrier de Nègrepelisse, Montech, Grisolles et Caussade très largement menacées dans le cadre de la réforme en cours des services postaux.

Associations et vie locale

La séance du mois de juin est traditionnellement consacrée à l'attribution des subventions financières aux différentes associations de la commune. Ainsi plus de 102 000€ viendront soutenir les actions de la grande majorité des associations de la commune dont : 48 000€ pour le sport, 37 000€ pour la vie locale, 5 000€ pour le sanitaire et social, 4 000€ pour l'éducation et la culture et enfin 8 000€ pour les diverses associations départementales œuvrant sur Montech.

Conseil municipal du 13 juillet 2019

Enfance et jeunesse

Comme chaque année les tarifs des différents services proposés pour l'enfance et la jeunesse sont réexaminés en Conseil Municipal au début de l'été pour l'année scolaire à venir.

Les tarifs des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que ceux des études surveillées sont maintenus.

La nouveauté réside dans la mise en œuvre de la « cantine à 1€ » pour toutes les familles dont le quotient familial est inférieur à 649€ par mois. Les tarifs ont également été revus à la baisse pour toutes les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 199€.

Le financement des coopératives scolaires de nos trois écoles reste une priorité pour la commune de Montech. 23 340€ ont été attribués, répartis comme suit :

10 430 € pour l'école élémentaire Jean Larramet, 8 650€ pour l'école primaire Saragnac et 4 260€ pour l'école maternelle Jean Larramet.

Aménagements

L'ancien supermarché situé Avenue André Bonnet transformé en clubs houses pour le rugby et le basket et en salle de danse a reçu sa dénomination définitive : « Espace André Bonnet ».

Ce nom n'est pas anodin : en effet ce résistant, fusillé au Mont Valérien le 30 novembre 1942, fut un champion de Rugby. Il a fait ses premières armes de ballon ovale à l'école de MONTECH (82), puis, âgé de 15 ans, il devient champion de France « juniors » avec le S.A. BORDEAUX en 1930. De 1933 à 1935, en service à l'école d'aviation d'AVORD (18), il joue à VIERZON (18) et BOURGES (18). Il devient l'un des meilleurs $\frac{3}{4}$ centre français du moment, sous les couleurs du CELTIC PARIS. Il sera champion de France international, 4 fois sélectionné.

La « Maison Durand » située face à la Halle place Jean Jaurès va être aménagée pour accueillir des locaux commerciaux et d'activités ainsi que de logements. Cet aménagement sera réalisé par Tarn-et-Garonne Habitat qui bénéficiera d'un bail emphytéotique d'une durée 55 ans correspondant à celle de l'amortissement des travaux réalisés.

Sécurité et Services publics

Le conseil municipal a souhaité s'engager dans une démarche partenariale avec la brigade de Gendarmerie de Montech afin de lutter plus efficacement contre la délinquance. Le dispositif « Participation Citoyenne » permet à tout un chacun, dès lors que sa candidature est retenue par le Maire et le Commandant de brigade de Gendarmerie de développer son sens civique et de faciliter l'intervention des forces de sécurité du territoire

Le Centre des Finances publiques de Montech (comme 9 autres centres du département de Tarn-et-Garonne) serait supprimé fin 2020 dans le cadre du projet gouvernemental de réforme des finances publiques. La trésorerie de Montech contrôle les finances de près d'une trentaine de structures publiques du territoire, dont la maison de retraite, la communauté de communes et la commune de Montech. En 2021, nos collectivités seraient gérées par le centre des finances publiques de Moissac. Une motion contre ce projet de réforme a été adoptée en Conseil Municipal.

Le Chenil Municipal géré par les agents des services techniques, la police municipale et les ASVP accueille quotidiennement les animaux en divagation capturés sur le territoire communal. Ces derniers peuvent être restitués à leurs propriétaires s'ils sont identifiés ou transférés à la SACPA pour adoption. Les tarifs, en vigueur depuis 2006, ont été légèrement revus à la hausse, à savoir :

Frais de capture 35€, frais de recherche de propriétaires 5€ et frais de garde 10€/jour. Ce service mobilise régulièrement les agents d'astreinte de la collectivité le soir et le week-end. Nous demandons donc la plus grande vigilance des montéchois quand à la surveillance de leurs animaux domestiques

Environnement

Sauvegarder la biodiversité et promouvoir les bonnes pratiques de gestion des milieux naturels font parties des priorités communales. Le Conseil Municipal a donc décidé d'apporter son soutien à l'action de l'Association « Nous voulons des coquelicots » qui demande l'interdiction des pesticides de synthèse.



Visitons Montech Ensemble

Voici le projet qu'a mis en place Marilyn, animatrice stagiaire au sein de l'EHPAD, suite à une demande des résidents, de découvrir pour certains, et de revoir pour d'autres, le centre-ville de Montech. Un travail en amont a été réalisé avec les aînés de l'établissement sur l'histoire de la ville et sur le parcours de la visite. Au cours des ateliers, ils ont entièrement recréé avec les animateurs un plan du centre en grand format, avec des photos des bâtiments et des lieux qu'ils souhaitent inclure dans la visite. L'intérêt de ce projet est qu'il permet d'inviter

d'autres EHPAD à s'impliquer, comme ce matin du 29 août, où l'EHPAD de Villemur s'est déplacé avec 6 de ses résidents pour participer à cette journée conviviale.

Encadrés par les animateurs, les stagiaires et les bénévoles de l'association des Amis du Parc, les résidents ont débuté vers 10h30, tranquillement, leur parcours en ville, sécurisé par un ASVP et la Police Municipale. Après le repas, ont été diffusés une vidéo de la pente d'eau et le film de Montech vu d'un drone.

Cette sympathique journée de découverte sera, sans nul doute, renouvelée l'an prochain.

Un nouveau véhicule

Le portage de repas à domicile est un service mis en place par le CCAS de la Commune en septembre 2015 et jusqu'à présent c'était un véhicule frigorifique à boîte manuelle qui était affecté à la livraison. Afin de pouvoir être utilisé par tous, le CCAS a demandé au prestataire «Le Petit Forestier» de mettre à disposition un nouveau véhicule à boîte automatique cette fois.

En plus de cela, ce véhicule sera facilement identifiable avec les inscriptions Mairie de Montech - Centre Communal d'Action Sociale et le service auquel il est destiné ; vous pourrez le croiser le matin lorsque les agents municipaux effectuent la tournée du service de livraison des repas à domicile.



Le magazine mensuel de la CAF est disponible dans le hall d'accueil au rez-de-chaussée de la Mairie.

Ensemble Pédalons et marchons pour Alzheimer

Dans le cadre de la journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer, une rencontre intergénérationnelle autour de la marche a été organisée en partenariat avec l'association des Poumpils montéchois, le dimanche 22 septembre.

Pour l'occasion, les cyclotouristes départementaux avaient également planifié un circuit passant par la Ville que les cyclotouristes montéchois ont rejoint.

La manifestation s'est clôturée par un pique-nique tiré du sac, accompagné d'un petit concert de Phil Fasan. Une journée conviviale où jeunes et moins jeunes se sont rassemblés pour cette cause qui touche de nombreuses personnes.



Octobre Rose : une marche en soutien

L'an passé la première édition d'Octobre Rose à Montech, avait été une réussite puisque nombreux étaient ceux et celles à être venus marcher ou courir pour cette cause qui est de sensibiliser les femmes au dépistage du Cancer du sein.

Dimanche 6 octobre, à nouveau plus de cent cinquante personnes ont participé à cette deuxième édition, autour d'une place Jean JAURES habillée de nombreux parapluies roses, symboles de cette action. L'enthousiasme avait gagné la place au moment des inscriptions



et de l'échauffement avant de s'élancer sur les 6 ou 12 km des parcours tracés par l'association des Poumpils montéchois. Le Docteur Max BARRAUD-KRABE de la Ligue contre le Cancer a pris la parole pour lancer cette matinée sportive et Monsieur le Maire a remercié ceux qui avaient répondu présents à cet appel au soutien. Merci à tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de cette manifestation.

Ateliers de gym douce

Depuis début juillet, Mme Poppy LAWSON intervient à temps plein au sein de l'EHPAD pour proposer une activité physique adaptée au maintien de l'autonomie des résidents.

A compter de mi-octobre, ces séances seront ouvertes aux seniors de Montech habitant encore à domicile.

Ces séances de gym douce, gym-mémoire et étirements se dérouleront dans la salle polyvalente de l'EHPAD Le Parc tous les jeudis de 15h30 à 16h30.

Ces séances débutent à partir du 17 octobre, elles sont gratuites et ne nécessitent pas de réservation.



Si vous voulez travailler votre équilibre, faire des étirements, travailler la mémoire en mouvement, garder la « pêche », le tout dans la joie et la bonne humeur,

Venez essayer une séance!

Ces activités sont encadrées par Melle Poppy LAWSON (enseignante en activité physique adaptée) et sont **gratuites!**

ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES POUR SENIORS

Séances à L'EHPAD « Le Parc »
1 rue des écoles, 82700 Montech

A partir du 17 Octobre 2019
Tous les Jeudis de 15h30 à 16h30

Pour tous renseignements,
Contactez l'EHPAD au 05.63.27.52.00





La rentrée scolaire chez les primaires

C'est une journée que parents et enfants appréhendent car le premier jour d'école n'est pas toujours facile, voir pour certains même assez compliqué. Cette rentrée 2019 tant à SARAGNAC qu'à LARRAMET s'est idéalement passée pour les élèves comme pour les parents et le corps enseignant.

A SARAGNAC Madame ARARELIAN 1ère adjointe, Monsieur DAL SOGLIO Conseiller municipal, Madame DUPIN Directrice et Monsieur ZINK Président de l'AAPE ont accueilli Monsieur MOLINIER, Inspecteur de l'accadémie, qui s'était déplacé pour faire le point sur les effectifs. La suppression



d'une classe a été confirmée avec un effectif de 69 élèves en maternelle et 188 en élémentaire.

A LARRAMET Mesdames RIVIERE et PAILHAS Directrices Maternelle et Élémentaire ont, elles aussi, pu échanger avec parents et élèves. Monsieur Le maire et Monsieur ROUSSEAU Conseiller municipal ont ainsi pu constater que tout se passait bien et que cette rentrée 2019 se déroulait dans le calme.

Cette année, l'école maternelle accueille 142 élèves et l'école élémentaire 293.



INFOS CANTINE

Le Conseil Municipal dans sa séance du 13 juillet 2019 a souhaité, dans le cadre d'une plus grande équité, modifier les tarifs de la cantine scolaire.

Aucune augmentation, mais un rééquilibrage des tarifs au regard du quotient familial. Ainsi les deux premières tranches bénéficieront dorénavant d'un prix du ticket cantine à 1 euro, les tranches suivantes sont également impactées par une baisse des tarifs (détail dans le tableau ci-contre).

Il est donc important de fournir votre attestation de quotient familial en Mairie (tout comme celle d'aide aux temps libres pour l'ALAE) auprès du service enfance et jeunesse afin de bénéficier des tarifs correspondants.

Quotient familial	Tarif cantine 2019/2020	Pour rappel tarif cantine 2018/2019
0 à 399	1 euro	2,05 euros
400 à 649	1 euro	2,39 euros
650 à 774	2,05 euros	2,62 euros
775 à 899	2,39 euros	2,62 euros
900 à 1199	2,62 euros	2,84 euros
1200 et plus	2,84 euros	2,84 euros

Du côté du collège

Comme chaque année, les élèves de 6ème, accompagnés de leurs parents, ont été accueillis dans la cour du collège, par le principal Serge SALAH, sa nouvelle adjointe, Lucile MICHEL-DURAND et l'équipe enseignante. M SALAH a donné quelques consignes pratiques aux enfants et aux parents, sur la nouvelle organisation des élèves dans l'établissement. Il a expliqué que cette première journée était plus particulièrement réservée à la découverte des classes et des installations. Après le discours de Mme Dominique SARDEING-RODRIGUEZ, conseillère départementale, présente pour cette journée de rentrée, les élèves ont été appelés un par un par leur professeur principal pour se rendre dans leur salle respective.

Cette année, l'effectif du collège ayant augmenté, une nouvelle classe a été créée, avec la mise en place d'un « algeco » dans la cour de récréation. Cette situation ne devrait pas perdurer l'an prochain car le Conseil Départemental a décidé de faire une re-sectorisation de la carte scolaire pour la rentrée 2020. Actuellement le collège compte 634 élèves répartis dans 23 classes.

L'effectif du lycée augmente

Lundi 2 septembre à 8h, le proviseur du lycée Olympe de Gouges, Eric SOULA, le corps enseignant et le personnel de service accueillaient les 277 élèves qui faisaient leur entrée en seconde.

Ajoutés aux 340 élèves qui ont fait leur entrée en première, le mardi suivant, l'effectif du lycée passe, cette année, à 620 élèves, répartis en 19 classes.

L'équipe enseignante s'est étoffée en conséquence, puisqu'elle compte 50 professeurs, soit le double de l'an dernier.

Les nouveaux lycéens ont pu consulter la composition des classes, affichée dans le hall et dans la cour avant d'être appelés pour rejoindre leur classe.

Une rentrée sereine pour ces élèves de seconde qui ont pu découvrir tout au long de cette première journée, cet établissement neuf et l'ensemble de l'équipement mis à leur disposition.



A SAVOIR

Les transports scolaires sont une compétence de la Région Occitanie (hormis le transport des élèves en situation de handicap qui continue d'être de la compétence du Conseil Départemental).

Les itinéraires des « tournées de ramassage » sont élaborés en fonction de la carte scolaire c'est à dire du lieu de rattachement des élèves à tel ou tel établissement selon son village de résidence. Toute demande de dérogation pour l'obtention d'une carte de transport scolaire sur un circuit différent de celui de l'établissement de rattachement ne peut être acceptée que si la filière scolaire est reconnue comme telle par l'éducation nationale. Ainsi certaines « options » n'étant pas reconnues, l'élève pourra tout de même prendre emprunter les transports scolaires mais devra en régler le montant (toutefois à un tarif préférentiel).

Pour tous les élèves inscrits dans leur établissement de secteur, le prix de la carte de transport est de 90 euros pour l'année scolaire. La commune prend en charge la majeure partie de ce tarif réduisant ainsi le reste à charge pour les familles.

Il est à noter que 2 arrêts de bus ne peuvent pas être distants de moins d'un kilomètre et que le ramassage scolaire n'est pas obligatoire pour les élèves résidents à moins de 3 km de l'établissement.

Pour tous renseignements : Maison de la Région, 20 place Prax Paris, 82000 Montauban - transportoccitanie.82@laregion.fr

C'était en juin...

Coupe du Monde de football à Montech !

L'idée est partie d'un corps enseignant dynamique et a vite séduit les jeunes écoliers : organiser une réplique de la Coupe du Monde Féminine de Football.

A Saragnac, 26 équipes de 5 ont été composées entre élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, soit un total de 260 joueurs et joueuses, avec une priorité donnée à la mixité.

Pendant quinze jours, se sont déroulées les rencontres dans la cour de l'école, et c'est au stade Launet qu'a eu lieu la Finale et le match pour la 3ème place.

Chacune des équipes représentait un pays et l'entrée des deux équipes sur le stade s'est faite au

son des hymnes des nations représentées. Pour la Finale, les joueurs sont même sortis en passant de part et d'autre de la Coupe du Monde qui trônait en bordure du terrain, devant des tribunes remplies de jeunes supporters.

Le Nigéria a battu le Brésil et a reçu la réplique de la Coupe du Monde remise des mains de Madame Karine DUPIN, Directrice de l'Ecole Saragnac. La 3ème place est revenue à la Norvège qui a battu l'Italie sur le score sans appel de 3 à 0.

Même si la Coupe du Monde... de Montech a été bien moins médiatisée, enseignants, élèves, personnel et toutes celles et ceux qui ont participé à cette organisation sont à féliciter !



Devenir un éco-citoyen responsable, et apprendre à porter secours

Plus de 250 élèves des écoles Larramet de Montech, Finhan et Lacourt St Pierre, divisés en plusieurs groupes, ont participé cette année encore, au Parcours citoyen. Les intervenants proposaient des ateliers au Collège Vercingétorix sur le thème « Devenir un éco-citoyen avisé et responsable » et d'autres, salle Marcel DELBOSC, pour apprendre à se protéger et à porter secours.

Cette journée a pu être instaurée grâce à plusieurs partenaires : Fédération de pêche 82, CAUE, Ville de Montech, SAUR, Grand Sud 82 Pôle environnement, Gendarmerie Nationale, Education Nationale, Prévention MAIF, Protection civile et Croix Rouge, tous réunis dans le même objectif : sensibiliser les élèves à la conduite qu'ils devront adopter face à des situations de la vie courante auxquelles ils pourraient être confrontés.

La coordination de cette journée était une nouvelle fois confiée à Joël BELY (Conseiller Pédagogique EPS de la Circonscription de Castelsarrasin - Référent Laïcité et Citoyenneté), accompagné dans sa tâche par Monsieur Serge SALAH Principal du Collège.

Les groupes d'élèves encadrés par enseignants et parents, ont pu profiter tout au long de la journée des différents ateliers proposés sur leur site.



PÉRISCOLAIRE

Les ateliers du soir de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

Un nouveau Coordinateur des directions Enfance Jeunesse

Benjamin LANNE est arrivé à Montech en juillet 2019 pour occuper le poste de Coordinateur des directions Enfance Jeunesse afin de faire le lien entre les ALAE et les associations montéchoises sur les projets éducatifs à construire lors de la période 2019/2020. Son parcours lui a permis d'acquérir de nombreuses connaissances dans le domaine éducatif, avec une licence STAPS (sport), et des postes occupés lors de séjours en centres de vacances, qui l'ont ensuite amené vers un Master en management des organisations sportives et de loisirs.

Avant d'arriver en Tarn et Garonne, Benjamin LANNE est également passé par un poste de Chargé de Mission au siège d'Emmaüs Solidarité Paris ou dans le périscolaire comme coordinateur dans les établissements de la Fondation d'Auteuil, ainsi que divers postes dans le secteur du tourisme social.

Benjamin LANNE : « je suis très heureux d'arriver à Montech et j'ai trouvé que les associations montéchoises ont été très réceptives. Elles se sont très vite rendues disponibles (malgré les vacances), ce qui a permis de lancer des premières actions concrètes pour la rentrée ».



La reprise des ateliers

La première période des ateliers a débuté dès la deuxième semaine de septembre, avec 14 ateliers différents proposés, autour de trois thématiques : sport (tir à l'arc, roller, danse, jeux d'opposition...), culture et citoyenneté (informatique, jeux de société...) et activités artistiques et manuelles (théâtre, cuisine...). Les ateliers de la seconde période débuteront le 4 novembre avec les mêmes thématiques. Pour la troisième période, les fiches d'inscription seront données aux enfants début décembre, et téléchargeables sur le site de la Ville dans la rubrique Accueils de Loisirs.



Fin de mandat

En ce mois d'octobre, les élu(e)s du conseil municipal des jeunes arrivent à la fin de leur mandat. Depuis une dizaine d'année maintenant, les jeunes de Montech s'impliquent activement dans les projets de la ville. Ces deux dernières années ont été riches en projets, voici une petite rétrospective du travail réalisé par les jeunes conseillers.

Une maison à insectes

En mars 2018, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont achevé la mise en place de l'hôtel à insectes, qu'ils ont construit eux-même de toutes pièces.

Lorie, Flora et Camille, accompagnées de Fanny DOSTES et de Xavier ROUSSEAU, conseillers municipaux, ont rempli les cases de l'hôtel avec des déchets de bois, des rondins, des pommes de pins, de la laine de verre... toutes sortes de matériaux adaptés pour accueillir chrysopes, bourdons, abeilles, insectes xylophages, coccinelles...

Une belle initiative et un travail réussi qui a trouvé tout naturellement sa place au port.



Campagne d'affichage pour les automobilistes

La Commission Cadre de Vie du Conseil Municipal des Jeunes a produit un travail de longue haleine pour ce projet de signalétique. En effet, suite à une demande de l'école Larramet, dans le cadre de son label E3D, (École en Démarche de Développement Durable), nos jeunes conseillers municipaux ont réfléchi à la façon de sensibiliser les automobilistes afin de sécuriser les abords des écoles notamment pour les enfants se déplaçant à vélo.

La conception de ce panneau avec la création du dessin et l'idée du slogan a émergé au fil de plusieurs réunions de travail. Trois slogans ont été imaginés par les jeunes conseillers et proposés lors du parcours citoyen au printemps 2018 : les enfants y participant ont ainsi pu voter en mairie pour choisir le slogan qu'ils préféreraient.



Les cérémonies

Tout au long de leur mandat, les jeunes se sont impliqués et ont participé aux cérémonies organisées, comme celles des voeux, ou celles des différentes commémorations.



Exposition de photographies sur Montech

Toutes les commissions ont travaillé ensemble à l'élaboration de cette exposition «Montech au fil du temps» qui a eu lieu en Octobre 2018.

Des photos de la ville du début du siècle ont interpellé les jeunes et leur ont donné l'envie de réaliser cette exposition, en les mettant en opposition avec Montech aujourd'hui.



Première rencontre INTER-CMJ

Cette année, la première rencontre Inter-CMJ a été organisée à Montech, avec les jeunes conseillers de Verdun-sur-Garonne, Grisolles et Labastide-du-Temple, à l'initiative de nos jeunes montéchois.



Le Ciné toile



Instauré depuis plusieurs années par le premier CMJ, le Ciné Toile est devenu un rendez-vous incontournable chaque année dans les animations proposées par les jeunes conseillers municipaux.

Séance de cinéma à L'EHPAD

Les jeunes ont choisi de diffuser aux résidents de l'EHPAD une comédie de Patrice LECONTE, «les bronzés font du ski». Un moment très convivial qu'ont apprécié les spectateurs.



Lors de cette journée, ils ont proposé à leurs collègues un parcours d'orientation au sein de la ville, parcours pour lequel ils avaient travaillé, pendant plusieurs séances, en collaboration avec M. Guy ASTOUL, auteur du livre « Histoire de Montech ».

Un gobelet et un stylo ont été offerts à tous les participants de cette rencontre.



Le 10 octobre, de nouveaux jeunes conseillers ont été élus pour un mandat de deux ans. Un livret d'accueil a été créé à leur intention et leur sera distribué lors du conseil d'installation début novembre.

Voici la liste des nouveaux jeunes élus : AGGOUN Maïwen, AGGOUN Enora, ANDUIX-HULIN Léonie, BACHALA Léane, BOUROGAA Lina, CAVAILLES Alix, CAVAILLES Lucy, COUSINEY Sarah, DHAP-DOSTES Colline, FAQUIER Maïa, FRON Mathys, GRISSI Sabri, GUILLEMETZ Lilou, LEROY Anouk, JEBARI Lena, MARAZANOF Agathe, MEUNIER Luca, MOLLET-GIRARD Eléonore, PICHE Alix, RIVIERE Clémence, ROQUES Ethan, SUIRE Flora, VANBAELINGHEM Elsa, VILLEDIEU Enélia.

Dans notre prochain numéro, retour sur l'installation du nouveau CMJ prévue courant novembre 2019.

MANIFESTATIONS

Les animations de l'été

Rétrospective en images

Un programme varié de festivités a rythmé la saison estivale de notre commune. Merci aux associations et à toutes leurs équipes de bénévoles pour ces animations.



Montech ô naturel



Ciné Toile



La Fête de la musique



Tombola du marché



Festi'Vilavie



Le vélo musical



Soirée polynésienne



Gala de l'école de musique



La tournée d'été



La bourse du modélisme



Journée festive de l'EHPAD



Marché gourmand nocturne



Forum des associations



La Journée des collectionneurs



Portes ouvertes des pompiers



Corrida pedestre



Gueules de bar



Vide Ateliers

36ème Congrès départemental des sapeurs-pompiers

Tout un département à Montech

La commune accueillait, samedi 28 septembre le 36ème Congrès de l'Union départemental des Sapeurs-pompiers. En fin d'après-midi, les représentants des 25 centres de Secours du département, les sections jeunes, les anciens sapeurs-pompiers se sont réunis Place Jean Jaurès, en présence de M Pierre MARDEGAN Vice-président du Conseil Départemental, représentant le président M ASTRUC, Vice-président Délégué au SDIS et patron du SAMU 82, de M Pierre BESNARD Préfet de Tarn et Garonne, du Colonel Olivier THERON, Directeur départemental d'incendie et de secours, du Lieutenant-Colonel Max ROUX, Président départemental de l'Union départementale, de M Guillaume LAUSSU Président de l'Union régionale, du Commandant Jean-François GASPARI représentant la fédération nationale des sapeurs-pompiers, du Capitaine Dominique BOFFA Chef de Centre, de Mme Dominique SARDEING-RODRIGUEZ, Conseillère départementale, de M Jacques MOIGNARD, Maire de Montech et de plusieurs élus du Conseil Municipal.



Accompagnée par la musique des sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne, la Cérémonie s'est déroulée solennellement au Monument aux morts avec le Dépôt de gerbes, suivi de la Remise de médaille..

Le public a ensuite pu assister au défilé des troupes à pieds et des véhicules qui ont emprunté plusieurs rues de la ville. L'ensemble des participants à ce défilé a été chaleureusement applaudi par le public présent sur le parcours et plus particulièrement les jeunes Sapeurs-pompiers montéchois largement soutenus par leurs familles et amis.



CÉRÉMONIES

Ils ont commémoré « l'Appel du 18 juin 1940 »

A Montech pour ce 79ème Anniversaire, l'assistance a écouté avec attention les lectures de l'Appel du 18 juin 1940, du message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées et la prise de parole de Monsieur le Maire, avant les différents dépôts de gerbes. Plusieurs élus du Conseil Municipal, Madame Dominique SARDEING RODRIGUEZ Conseillère Départementale, Madame Françoise PIZZINI Maire de Lacourt Saint Pierre, François FERNANDEZ Maire de Finhan étaient présents, ainsi que de nombreux Porte-drapeaux près de Didier DAL SOGLIO, maître de Cérémonie.

« Sambre et Meuse », « Chant des Partisans », « Sonnerie Aux morts », « La Marseillaise » et « Hymne de la 2ème DB » ont retenti une nouvelle fois autour de la cité Carreyroux lors de cette cérémonie, rendant ainsi hommage aux libérateurs de notre pays.

Se souvenir de ce drame

Cette année c'était le 75ème Anniversaire des événements dramatiques du 26 juillet 1944 à Montech, à savoir l'exécution particulièrement sordide de messieurs LESPINET et JOUANY.

La commémoration s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, autour de Monsieur le Maire et Madame Fabienne PERN-SAVIGNAC Maire de Montricoux. Plusieurs adjoints montéchois, Michel WEILL et Dominique SARDEING RODRIGUEZ Conseillers Départementaux, représentants le Président ASTRUC, ainsi que de nombreux Porte-drapeaux, ont assisté à cette cérémonie.



Cérémonie du 20 Août à Lavitarelle

La matinée pluvieuse du mardi 20 août 2019 n'a pas empêché le déroulement de la commémoration d'un des moments les plus douloureux connu par Montech. Autour de Monsieur le Maire, nombreux étaient ceux à être venus assister, ce matin là, à l'hommage à Jean LACAZE et au combat de Lavitarelle dont on connaît l'issue tragique. Allocutions, dépôts de gerbes, minute de silence, ont jalonné cette cérémonie, ponctuée par les habituelles musiques et chants comme la Marseillaise, reprise en cœur par la majorité de l'assistance et qui a résonné à ce carrefour devenu si tristement célèbre.



AGENDA

OCTOBRE

Samedi 26

Match de rugby à XIII fauteuil

16h Gymnase du collège
Les Pandas de Montauban rencontrent St Jory

Soirée bavaroise

19h30 salle Delbosc

NOVEMBRE

Samedi 2

Loto de l'ATLM

21h Salle Delbosc

Dimanche 3

Loto de la FNACA

15h Salle Delbosc

Jeudi 7

Conseil d'Installation du CMJ

18h30 Salle du Conseil Municipal

Vendredi 8

Théâtre : « stationnement alterné »

20h30 Salle Laurier
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Samedi 9

Loto d'Y Arrivarem

21h Salle Delbosc

Dimanche 10

Bourse aux jouets

9h Salle Delbosc
organisateur : Cocon des Pitchouns

Samedi 16

Loto du Rugby

21h Salle Delbosc

Projection d'un film

21h Salle Laurier
organisateur : Les Colibris de Montech

Dimanche 17

Vide ta chambre

9h salle Delbosc
organisateur : Vilavie

Jeudi 21

Soirée beaujolais nouveau

19h Salle Laurier
organisateur : les 3 C

Samedi 23

Atelier de broyage

14h parking stade Cadars
organisateur : Communauté de communes

Loto du Rugby

21h Salle Delbosc

Soirée du MBB

19h30 Salle Laurier

Dimanche 24

Loto de la chasse

15h Salle Delbosc

Vendredi 29 & Samedi 30

Gala de danse

20h30 Salle Delbosc
organisateur : Club de danse montéchois

DECEMBRE

Dimanche 1er

Bourse aux jouets

9h Salle Delbosc

Vendredi 6

Soirée théâtre Hommage à Coluche

21h Salle Laurier

Dimanche 8

Concert de Noël

Salle Laurier
organisateur : Les Piemontais

Spectacle de Noël

16h Salle Delbosc
organisateur : La Municipalité

Vendredi 13

Don du sang

14h à 19h salle Laurier
organisateur : l'association des donneurs de sang

Dimanche 15

Marché de Noël

dès 10h salle Delbosc
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Mardi 17

Tombola du marché

dès 8h Place Jean Jaurès

Vendredi 20

Loto des Cornes de gazelle

21h salle Delbosc

Samedi 21

Loto du Basket

21h salle Delbosc

Dimanche 22

Loto du Basket

15h salle Delbosc

Samedi 28

Loto du Rugby

21h salle Delbosc

Dimanche 29

Loto de l'école de Rugby

15h salle Delbosc

Mardi 31

Loto des sapeurs pompiers

21h salle Delbosc

Réveillon

19h30 salle Laurier
organisateur : l'association Cornes de Gazelle

Un monde associatif : un mouvement permanent

Des associations ralentissent leurs activités pendant que d'autres naissent ou intensifient leurs actions. A l'heure où s'écrivent ces lignes elles sont au nombre de 94, à l'heure où vous les lirez, peut être seront elles plus, peut être moins...globalement avec une population qui a doublée en 20 ans, le nombre d'associations a explosé !

Le soir et le week-end elles rythment la vie de la cité. Quelques unes la journée...

Tout le monde peut y trouver son compte : beaucoup proposent des activités sportives ; d'autres interviennent dans les domaines des loisirs, de la culture, du tourisme, de la nature et de l'environnement; certaines œuvrent dans le secteur humanitaire et social ; les autres regroupent les anciens combattants ; certaines d'entre elles prennent soin de nos aînés tandis que les dernières veillent sur nos enfants.

Ce sont les associations sportives avec leurs écoles de sport qui regroupent le plus d'adhérents. Il convient de noter que plus de 65 % des adhérents sont Montéchois.

La municipalité de Montech apporte son soutien aux associations sous plusieurs formes :

1. Avec une aide financière au fonctionnement.

Celle-ci est déterminée en fonction d'un certain nombre de critères tels que la légitimité (son ancienneté, le nombre minimum d'adhérents montéchois, etc), les aspects financiers avec la trésorerie, les investissements projetés, les projets d'activités, l'intégration de différentes catégories de population (jeunes, personnes âgées et/ou handicapées, etc) la participation à la vie de la cité, ...

Une subvention financière doit être demandée par écrit à Monsieur le Maire et un dossier peut être retiré en mairie dans le courant du dernier trimestre de l'année.

2. La deuxième forme de soutien aux associations proposée par la Ville de Montech consiste en la mise à disposition de matériel ou de salles telles que le prêt de chapiteaux, de tables, de bancs, de buvettes ainsi que de salles des fêtes pour les assemblées générales, les spectacles etc. Cette

subvention de mise à disposition se présente sous la forme d'une valeur en compte d'un montant déterminé par la commission des associations et de laquelle est soustraite la valeur locative des matériels utilisés au cours de l'année.

3. La troisième forme d'aide aux associations consiste à louer (gratuitement pour les associations montéchoises) à l'année ou ponctuellement une salle pour développer les activités qu'elles proposent.

Deux nouvelles salles (Espace André BONNET face à l'ancienne gendarmerie) ont été ouvertes en septembre et mises à la disposition des associations.

Les clubs de basket et de rugby vont emménager chacune dans un nouveau club-house très bientôt pendant que le club de handball a intégré son club house dans l'ancienne maison du rugby.



Panneau réalisé par Eyran BADUEL, membre du Handball Club Montéchois

La demande de salles est importante, les associations sont très créatrices et il appartient à la Ville de répondre autant que possible à cette demande en croissance continue pour accompagner ce fort développement.

Avec l'arrivée du lycée, des besoins nouveaux apparaissent. Des équipements complémentaires devraient voir le jour rapidement (nouveau gymnase, salle multi-activités, salle de musculation, dojo, etc).

Nos associations sont nombreuses et très actives, c'est tant mieux ! Elles sont essentielles pour que Montech ne soit pas une «ville dortoir» .

Une vie associative dense contribue à maintenir un climat de sécurité dans une cité intergénérationnelle vivante où les jeunes et les moins jeunes ne s'ennuient pas ! En bref où il fait bon vivre !

De nouvelles associations

Trois nouvelles associations se sont récemment créées, étoffant le dynamique tissu associatif de la Ville.

Le Secours Populaire

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

La Fédération Départementale du Secours Populaire Français amplifie son activité en faveur des plus démunis sur la région de Montech. En ouvrant une antenne dans le centre de la 5ème ville du Tarn & Garonne, l'association d'aide sociale entend se rapprocher toujours plus près d'une population en difficulté.

L'antenne a ouvert au début du mois de juillet au : **1, rue de la mairie (dans les locaux de l'ancienne médiathèque)**

tous les mardis matins

de 8h30 à 12h00

Téléphone : 06 32 00 67 30

spf82montech@orange.fr ou spf82@orange.fr



Elle y reçoit des personnes et des familles en difficulté pour des distributions de produits alimentaires de base et prodiguer un soutien scolaire et une aide à la rédaction de courriers administratifs (le mardi en fin d'après midi).

Le Secours Populaire Français organise chaque année pour les enfants :

- une chasse aux œufs dans la forêt de Montech.
- une journée à la mer pour les enfants qui ne partent pas en vacances.
- des opérations de collecte de dons alimentaires et de produits essentiels
- et bien d'autres actions...

Y a de la voix à Montech

Vous aimez chanter? la chorale de l'association Y a d'la voix à Montech vous donne rendez-vous tous les mardis de 18h à 20h dans la salle annexe de la salle Laurier.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la présidente, Mme Bernadette GARDES au 06 72 74 04 12.

Arts et loisirs du bien vivre

C'est de la passion de la cuisine et des fleurs qu'est née cette association. Son but est d'organiser et de promouvoir la créativité et l'épanouissement de chacun à travers divers ateliers : l'art de la cuisine, l'art de la pâtisserie, l'art floral et l'œnologie.

Le premier atelier d'Art Floral a eu lieu jeudi 12 septembre à 14h30 à la salle annexe de la salle LAURIER, et s'est déroulé dans la joie et la convivialité.

N'hésitez pas à contacter l'association pour la prochaine programmation de l'atelier et à rejoindre le groupe : amitié, sympathie, gaieté, détente et partage d'un goûter sont au programme !

La prochaine activité « art culinaire » aura lieu chez le traiteur, LE LYS à Montauban, le samedi 2 Novembre.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le 06 86 05 98 75 ou le 06 20 39 03 94.



Le «portail des associations» site internet dédié aux informations associatives vous permet de consulter toutes les activités qui vous sont proposées .
Rendez-vous sur : www.asso-montech.com
Ou en passant par le site de la ville de Montech : www.ville-montech.fr, onglet associations.

L'environnement, une préoccupation citoyenne...

Plusieurs associations montéchoises agissent, selon leurs moyens, dans une dynamique éco-citoyenne afin de réduire l'impact de l'activité humaine sur la planète et de faire des économies... en voici quelques exemples.

L'Escarbille : les seniors souhaitent aussi laisser une planète en bon état pour les générations à venir, et sont soucieux de l'environnement et des ressources qu'elle nous procure. Pour cela, dans un but d'éviter la prolifération du plastique qui nous envahit tous les jours, il est demandé à chaque convive des repas mensuels de venir avec ses propres couverts (assiettes, verres, cuillères couteaux et fourchettes). Ceci évite d'avoir un stock de matériel, donc un coût financier, et surtout cela évite de remplir des poubelles. On demande également à chacun d'emmener son pain afin de réduire les gaspillages comme l'on voit souvent dans les repas. De même, les repas étant préparés par un traiteur, les restes non consommés sont distribués pour être utilisés pour le repas du soir et ainsi de ne pas finir dans la poubelle.

La vigilance sur le tri sélectif se fait dès que les tables sont débarrassées.

Les adhérents de l'Escarbille se montrent également vigilants sur l'utilisation de l'énergie que ce soit pour le chauffage tout comme pour l'éclairage.

Les Coquelicots Rugby, Vilavie : ont adopté les gobelets réutilisables pour leur buvette, lieu de rencontre et de convivialité très fréquenté, qui offre un service bien agréable aux supporters et aux adhérents. Ces associations ont fait réaliser leurs propres gobelets pour servir les boissons, qui sont ainsi vendues avec une consigne. Une façon efficace d'éliminer les verres en plastique qui traînent partout à la fin des matchs ou des manifestations.

A noter que des gobelets réutilisables peuvent être prêtés par la Mairie aux associations qui en font la demande.

Les associations de sports collectifs : plusieurs équipes sont amenées chaque week-end à se déplacer sur plusieurs dizaines de kilomètres pour jouer les matchs.

Les entraîneurs des clubs de basket, handball et football organisent du covoiturage pour optimiser le déplacement des joueurs dans un minimum de véhicules.

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Destinée à favoriser l'agriculture paysanne et bio



logique, elle crée un lien direct entre paysans, producteurs et consommateurs. Ces derniers s'engagent à acheter la production des producteurs locaux à un prix équitable et en payant par avance, souvent au trimestre. Le producteur est ainsi assuré d'une rentrée d'argent, et les acheteurs ont la garantie d'un produit de qualité, local et bio.

Le prix « du panier » est ainsi fixé de manière équitable. Tous les vendredis, sous la halle, de 19 à 20 heures, se retrouvent donc une dizaine de producteurs et plus de 50 consommateurs, dans une ambiance très conviviale, voire amicale. Légumes, pain, fromages de chèvres, poulets, œufs, pommes, viande de porc... sont ainsi proposés. Pour plus de renseignements : amap.miam82@gmail.com.

Les Colibris - chacun sa part. Le nom tient tout simplement d'une légende amérindienne où lors d'un feu de forêt, voyant tous les oiseaux s'enfuir, le tout petit colibri s'active à prendre quelques gouttes d'eau dans son bec pour jeter sur le brasier « je veux faire ma part » dit-il !!! D'après Pierre Rabhi, son fondateur.

Les Colibris se mobilisent pour la construction d'une société plus écologique et humaine. Concrètement à Montech ils organisent en juin une grande journée de sensibilisation «Montech O Naturel». En septembre ils ont organisé le nettoyage de la ville dans la dynamique du World Clean Up Day. Plusieurs films et débats sont également proposés dans l'année, la prochaine projection «Aux déchets citoyens» aura lieu le samedi 16 novembre à 20h30 en partenariat avec la communauté de communes. D'autres actions sont entreprises : le café des parents, l'intervention sur la réparation des vélos dans les écoles, le repair café pour éviter de jeter des produits électroniques réparables, l'atelier de communication parents/enfants, les jardinières partagées et la «boîte à lire» au port, les animations de fabrication de produits cosmétiques ou ménagers, des interventions dans le collège et le lycée autour du développement durable...

L'eau à Montech : quelques informations

La Garonne

La Garonne est un écosystème fluvial complexe. La mosaïque de milieux (bois alluviaux, bras morts, zones humides, ...) qui la jalonne de l'amont vers l'aval permet l'installation de nombreuses espèces animales et végétales.

Cette diversité d'habitats et d'espèces est fragile mais illustre un fleuve vivant qui, par ailleurs, assure de nombreux usages comme la production d'électricité, l'irrigation ou encore l'alimentation en eau

potable de nombreuses communes dont Montech. Les relevés de débit de la station de mesure à Verdun sur Garonne permettent de calculer un débit moyen annuel de 191 m³/s. Par contre, cette valeur était de 340 m³/s en moyenne en mai 2019 et seulement de 76 m³/s au mois d'août.

Le débit instantané maximum connu est de 3780 m³/s. C'était en juin 2000.

Le débit minimum connu était de 28 m³/s en juillet 1989.

Les Canaux

Le canal latéral à la Garonne prolonge le canal du Midi à partir des Ponts-Jumeaux à Toulouse. Il se termine dans la Garonne, à Castets-en-Dorthe (Gironde), après un parcours de 193 km et 53 écluses.

L'eau est prélevée dans la Garonne au Bazacle, transite vers les Ponts-Jumeaux par le canal de Brienne (XVIII^e siècle), dans Toulouse.

L'alimentation en eau se fait à partir de trois points :

- **la prise d'eau de Saint-Pierre au Bazacle à Toulouse.** Elle apporte l'essentiel des volumes d'eau nécessaires aux usages. Le débit moyen est de 6m³/seconde (Débit autorisé : 7,4 m³/s).

- **la prise d'eau de Pommevic (Tarn-et-Garonne).**

Elle complète les besoins à l'aval de Moissac. Le débit autorisé est de 1 m³/seconde.

- **la prise d'eau de Brax (Lot-et-Garonne).** Destinée à sécuriser la fourniture d'eau en cas de rupture d'alimentation. Son débit autorisé est de 3.1 m³/seconde.

Le canal Montech Montauban relie le Tarn au canal latéral à la Garonne. Ses 11 km jalonnés de 11 écluses sont bordés d'une vélo voie verte permettant de se rendre aisément et en toute sécurité de Montech à Montauban, à pieds, à vélo, en rollers...

Géré par **VNF** (Voies Navigables de France) ces canaux ont pour objectifs principaux la navigation et l'irrigation soit par prélèvement direct, soit grâce à des siphons qui alimentent des cours d'eau comme les ruisseaux de l'Usine, le Te mbourel ou le Pantagnac.

A Montech, **5 salariés** à temps complet entretiennent berges, écluses et différents ouvrages et œuvrent à maintenir les niveaux d'eau. La profondeur moyenne du canal est de 1,60m.

Chaque année de travaux d'entretien sont effectués sur toute la longueur du canal, c'est pourquoi les débits d'eau sont amenés à zéro en janvier et février cette période est appelé « **le chômage du canal** » ; tout prélèvement d'eau est interdit pendant cette période.



La prise d'eau à Ponts-Jumeaux

VNF et le syndicat départemental d'énergie SDE mènent une réflexion sur la possibilité d'équiper certaines écluses de petites centrales afin de produire de l'hydro-électricité

Le Port de Montech

Il permet d'accueillir **35 bateaux** ; depuis 2015 la plupart des places sont équipées de **compteurs individuels** de mesure de la consommation d'eau et d'électricité. En 2019, VNF a réalisé des travaux de rénovation des berges sur 20 mètres devant le syndicat d'initiative



Ponton réalisé en palplanche bois



Borne individuelle pour l'eau et l'électricité

En hiver, le coefficient de remplissage est de 100 % (hivernage des bateaux) ; en été, il varie selon la navigation.

Le plan d'eau de la Mouscane

Alimenté par le canal, ce plan d'eau d'environ 2 ha est entretenu par la commune et l'AAPPMA de Montech (association de pêche). En 2018 l'AAPPMA a mis en place des aménagements de protection des berges et d'accueil des personnes à mobilité réduites sur 70 mètres pour sécuriser la pratique de la pêche.

Forte de ses 500 cartes de pêche, l'association effectue chaque année plusieurs lâchers de truites et déverse environ 150 kg de poissons blancs (gardons et tanches).



La Pisciculture : le « Domaine des Poissons »

Créée en 1950 par Louis CHAUDERON, elle est composée aujourd'hui de 27 étangs de 500 à 30000 m². Alimentée par gravité par le Canal Latéral les étangs sont remplis chaque année en mars ; leur contenance est de 250000 m³. Chaque hiver les étangs sont complètement vidés ; l'eau de vidange s'écoule dans un ruisseau le Temborel qui passe sous le canal, et qui conflue avec la Garonne. Les poissons, gardons, tanches, carpes, sandres, brochets, ou poissons d'ornement (il n'y a pas de truites), élevés selon le principe semi-extensif, se nourrissent principalement de plancton.



Etang de la pisciculture

La pêche à la ligne n'y est pas autorisée, c'est une propriété privée.

On peut y observer des hérons cendrés, pourprés ou bihoreaux, des petites ou grandes aigrettes, des grèbes huppés ou castagneux, différentes espèces d'oiseaux d'eau (canards, poules d'eau, bécassine des marais, quelques chevaliers, et aussi le Balbuzard pêcheur)...Le Domaine des Poissons propose régulièrement des visites guidées aux journées portes ouvertes, pour le plus grand plaisir de tous, notamment les jeunes écoliers.

L'eau du robinet

1. Prélèvement

La commune de Montech prélève l'eau brute via un groupe de **3 pompes immergées directement dans la Garonne**.



Mat et radeau de pompage en Garonne



Usine de traitement de l'eau potable

Cette eau brute est acheminée vers la station de potabilisation de l'eau, construite en 1992. Le volume traité de 1300m³ à 1500 m³/jour permet d'alimenter en eau potable les communes de **Montech et de Finhan**. Sous la responsabilité de la SAUR, l'eau pompée est décantée, filtrée puis parfaitement désinfectée.

Une étude est en cours pour améliorer la prise d'eau en Garonne, réévaluer le débit autorisé, et réfléchir à la possibilité de pouvoir prélever si le besoin s'en avérait nécessaire, directement dans la nappe phréatique.

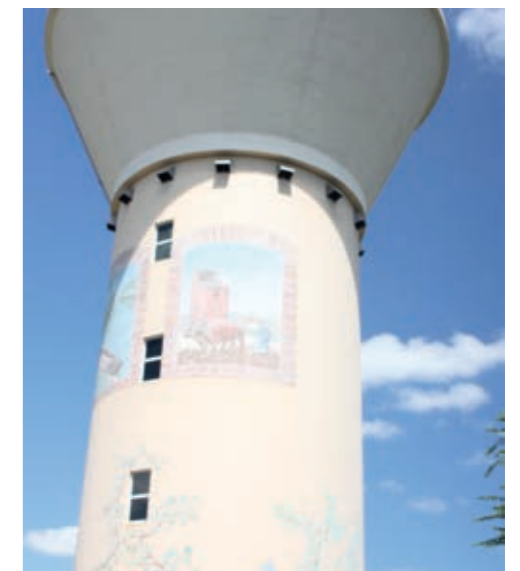
2. Distribution

Le château d'eau de Montech stocke 700 m³, celui de Finhan 300 m³, ce qui correspond à moins d'une journée de consommation de la population. Un projet de stockage supplémentaire a été récemment voté en Conseil Municipal ; un réservoir de 1200 m³ sera mise en service en 2020. Montant estimé de la construction : 700 000 €HT.

L'alimentation de chaque habitation se fait via un réseau de canalisation de différents matériaux et diamètres. Grâce aux investissements de renouvellement des canalisations, notre réseau d'eau potable atteint un **rendement d'environ 90%** (pour une moyenne nationale de 80%).

3. Analyse et qualité

La qualité de l'eau est régulièrement testée par les laboratoires de l'Agence Régionale de la Santé et les résultats affichés en mairie. En cas de pollution, la commune a l'obligation d'avertir la population, et si nécessaire, de fournir de l'eau en bouteille.



Château d'eau de Montech

L'usine respectant les normes en vigueur, n'a jamais présenté, à ce jour, de défaut de fonctionnement.

Les eaux usées

1. La station d'épuration

Cette station d'épuration est aussi sous la responsabilité de la SAUR.

Les eaux usées d'environ 2300 foyers amenées par les égouts doivent être nettoyées avant le rejet à la Garonne. La station de la ville de Montech épure les eaux de **Montech, Finhan et Montbartier**.

Construite en 2008, elle possède une autorisation de traitement de 13 000 équivalent habitants, avec une possibilité d'extension à 20 000 équivalent habitants, cette usine est suffisamment **dimensionnée et située de façon à éviter toute nuisance**.



Station d'épuration – bassin d'aération et clarificateur

Son rendement épuratoire de plus de 90 % est satisfaisant mais peut (et doit) être amélioré.

2. Le réseau de collecte

De gros travaux **d'étanchéité des réseaux d'eaux usées** ont été entrepris par la commune depuis 5 ans; ils permettent de réduire les infiltrations d'eau de pluie ou de nappes vers la station d'épuration. En effet, pour fonctionner correctement les bactéries d'épuration doivent recevoir une eau chargée suffisamment riche en matières organiques et non diluée par les eaux de pluie. De plus, les intrusions d'eau de pluie saturant la station et pourraient, dans un futur, contraindre la commune à augmenter sa capacité.



Chemisage d'une canalisation Eaux Usées

Depuis 2016, 5500 m de canalisations ont été rénovées pour un budget de 895 000 €HT

3. Analyse et qualité

Des mesures de qualité sont effectuées 2 fois par mois avec des bilans de 24h sur la station d'épuration, par l'exploitant, et transmis aux services de l'Etat.

A ce jour, le traitement permet largement d'atteindre les objectifs de traitement demandés par la Police de l'Eau, avec un **taux de dépollution variant de 95 à 99 %**.

4. Problèmes d'odeurs rencontrés sur la commune

Le développement de la ville de Montech entraîne des modifications de réseaux qui peuvent apporter des concentrations d'odeurs. Souvent c'est la mauvaise surprise qui nécessite, pour être résolue, une étude complète et sérieuse. Un tel problème a été réglé en 2019 Faubourg Saint Blaise. La commune instruit avec rigueur le dossier de la route de la Pisciculture actuellement en étude et prévoit une mise en œuvre de la solution pour 2020.

5. L'assainissement individuel

Il y a 277 logements non raccordés au « tout-à-l'égout » qui épurent individuellement leurs rejets. Pour ces habitations, le bon fonctionnement de leur station individuelle est contrôlée périodiquement (tous les 4 ans sur la commune de Montech jusqu'en 2019). En cas de vente, chaque logement fera l'objet d'un contrôle obligatoire effectué par la SAUR.

Depuis 2019, la gestion du service s'effectue par la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne qui fixe les tarifs et les fréquences de contrôle.

La commune a donné délégation de l'exploitation du système d'eau et d'assainissement à la SAUR, jusqu'en 2024. Le fonctionnement quotidien est donc géré par la SAUR. La commune consacre d'énormes montants pour les investissements dans les installations pour l'eau ; c'est une priorité. L'ensemble des dossiers de contrôle des missions de la SAUR et d'instruction des études et des travaux, est confié au service Réseau de la commune, dirigé par Mme ANDRAL-UHMANN recrutée en 2018, et diplômée d'une école d'Ingénieur spécialisée en Génie des Procédés et de l'Environnement.

Les eaux pluviales

Les eaux collectées transitent via l'ensemble du réseau pour rejoindre les différents ruisseaux présents sur le territoire. Il est à noter qu'**aucun traitement n'est effectué avant rejet**, ainsi, les déchets se trouvant sur la voirie (mégots de cigarette, papiers ...) ou dans les fossés sont directement charriés vers le milieu naturel, la Garonne puis l'océan.

Pour les lotissements, les zones d'activités, les locaux industriels... un **bassin de rétention** est imposé à l'aménageur.

Rappel :

Tout prélèvement d'eau (ruisseau, rivière, canal, nappe, puits ...) est soumis à déclaration ou à autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires 82.

Forêt d'Agre : un espace partagé

La forêt d'Agre, si elle est un lieu agréable de promenade, n'en est pas moins un « espace partagé ». Gérée par l'Office National des Forêt (ONF), puisque forêt domaniale appartenant à l'Etat, elle est exploitée pour son bois mais est également ouverte, sous conditions, à des activités associatives ou touristiques. C'est ainsi qu'une activité « accro branches », fonctionnant de façon temporaire en saison, est installée en entrée de forêt pour le plus grand plaisir des petits et grands...

Un sentier botanique a également été réalisé par le Conseil Municipal des Jeunes de Montech pour créer un parcours ludique et éducatif pour les promeneurs.

Les chasseurs ont également un droit d'accès à la Forêt. Appartenant à une association de chasse privée, différente de l'Association Communale de Chasse Agréée de la commune (ACCA), ils payent un droit de chasse à l'association, dont le montant varie selon le type de gibier chassé (petit gibier, battue aux gros gibiers...). Le nombre de membres adhérents est limité et un calendrier de chasse précis est élaboré ; celui-ci est affiché à l'entrée de la forêt à la Maison Forestière. Selon les périodes de l'année, il se peut donc que vous rencontriez des chasseurs au détour d'un arbre... Les battues sont exclusivement programmées le samedi, la chasse au petit gibier est autorisée les dimanches et lundis et la chasse à la Bécasse se déroule les lundis et mardis. A noter que les battues ne se déroulent jamais en semaine afin de ne pas pénaliser les sorties sportives, éducatives, pédagogiques organisées par divers organismes.



Le pont canal (RD928)

Elargissement du trottoir



avant



après

Les travaux d'élargissement du trottoir, afin de sécuriser le passage des piétons et des cyclistes, ont été réalisés par le Conseil Départemental en partenariat avec la commune de Montech.

Enfouissement des réseaux électriques

Cet été, des travaux de dissimulation ont été effectués sur le Boulevard de la République et le Boulevard Lagal, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la sécurisation des câbles dits « fils nus » (sans protection).

Ces travaux ont permis l'enfouissement d'environ 400 mètres de réseau.



Le faucardage

Qui coupe l'herbe des fossés ?

Les travaux de faucardage sur la commune sont assurés soit par :

- la commune de Montech pour les voies communales
- la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne pour les voiries intercommunales
- les services du Conseil Départemental de Tarn et Garonne hors agglomération mais également en agglomération (à l'intérieur des panneaux «Montech») si la route départementale est bordée d'un fossé (A noter que le Conseil Départemental n'est pas responsable des trottoirs bordant les routes départementales)

Toutefois le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police et pour assurer la sécurité de ses administrés peut demander aux équipes techniques de la commune de pratiquer des interventions ponctuelles en cas de besoins impérieux. Ce fut le cas cet été, l'herbe étant bien haute entre les passages programmés des engins départementaux ou intercommunaux.



Espace André Bonnet



avant



après



avant



après

Ce bâtiment accueillera très prochainement sur la façade ouverte sur le stade Launet, les clubs House du Montech BasketBall et des Coquelicots Montéchois Rugby. En façade de l'avenue André Bonnet, ce sont deux salles destinées aux activités de danse, gymnastique, relaxation... qui sont déjà à la disposition des associations montéchoises.

Le pont de la voie départementale 42



avant



après

La réfection du pont de la RD42 a été réalisée et financée par le Conseil Départemental. Cet ouvrage présentait des problèmes de sécurité et de salubrité notamment concernant le parapet et le garde-corps qui ont été remplacés.

Chemisage

La deuxième tranche de chemisage (procédé économe permettant l'imperméabilisation des canalisations évitant le changement de celles-ci et l'ouverture de la chaussée) s'est terminée cet été.



Carrefour giratoire de la RD50 RD928

Conformément au programme des travaux de voirie arrêté par le Conseil Départemental, l'aménagement du giratoire de l'entrée de ville route d'Auch débutera **le lundi 4 novembre, pour une durée de 3 semaines** (hors aléas climatiques). Quelques perturbations sont à prévoir; des déviations de circulation seront proposées.

Ce giratoire permettra de fluidifier et réguler le trafic et de sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes

Le cyber-café : un service pour tous

Le Cyber-café, situé sur le site de l'ancienne papeterie, est un espace public, ouvert à tous, qui vous offre la possibilité d'utiliser librement un ordinateur et l'accès WIFI. Ce service est gratuit, de même que l'utilisation d'un scanner.

L'animateur, Rémy, est à votre disposition pour vous renseigner ou vous aider. Il organise également des initiations individuelles ou collectives sur différents thèmes : GIMPS, Word, Excel, PowerPoint, Transfert de photo vers PC, Windows 8, réseaux sociaux, les anti-virus, comment bloquer les publicités ... L'heure d'initiation, sur rendez-vous, est au tarif de 4 euros. Ce lieu convivial vous offre la possibilité de vous rafraîchir ou de boire un café tout en vous connectant, même en plein d'air quand la saison le permet.



Des actions variées

Rémy organise tout au long de l'année des animations. Il conseille et assiste également toutes personnes pour la réalisation et la mise en page de documents.

C'est ainsi qu'il a collaboré avec Monsieur BLANC, pour son livre « le mirage de la pacification aux accords d'Evian ». un travail qui a duré un an, à raison de 2 à 3 heures par semaine.

De même, Monsieur Yves GIBERT a fait appel à ses services pour l'aider dans la réalisation de son ouvrage « Nostalgie d'un autre temps 1929-1949 ».

Le Cyber Café accueille également des groupes d'élèves de l'ALAE ou de l'école LARRAMET pour



les aider à appréhender l'outil informatique autour de différents travaux ou de création de jeu.

C'est un lieu dynamique où vous pouvez suivre des conférences, telles que celle organisée en mars sur « La Cybercriminalité », pour sensibiliser le public sur la sécurité des mots de passe, les paiements en ligne, les bonnes pratiques à adopter sur le net...

Enfin pour les passionnés de jeux, Rémy organise depuis deux ans un tournoi FIFA, qui donne l'occasion à plus d'une vingtaine d'équipes de s'affronter dans une bonne ambiance et le respect des règles.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter l'animateur multimédia Rémy BERGUE par mail epn.montech@info82.com ou au 09-67-58-54-15



Le camping municipal

Une belle fréquentation

Si le début de saison n'a pas répondu à nos attentes, les mois de juillet et août ont au contraire donné pleine satisfaction. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le camping est encore ouvert mais on peut déjà affirmer que le nombre de touristes accueillis a progressé de façon significative, de l'ordre de 20% au total.

La plus forte progression vient de la clientèle cycliste, c'est l'effet Vélo Voie Verte et «label Accueil Vélo». On peut noter également l'hébergement d'une nouvelle clientèle lors des

manifestations locales comme Y Arrivarem ou Gueules de bar.

L'activité au snack a été soutenue avec une pointe à 150 couverts lors de la première soirée barbecue. Il faut remercier l'ensemble des salariés (services techniques, service du personnel et saisonniers) qui ont participé à la bonne marche du camping cet été.

Nous devons redoubler d'efforts en matière touristique pour compenser l'arrêt de l'hébergement des saisonniers agricoles. Pour la prochaine saison, de nouveaux objectifs : l'obtention du label Qualité Tourisme Sud de France pour rejoindre les 1172 établissements de la filière touristique déjà engagés dans cette démarche, le label Tourisme Handicap et la refonte du site Internet.

Des Arbres Remarquables à Montech

Certains arbres revêtent un caractère exceptionnel pour des raisons qui peuvent varier : leur taille impressionnante, leur forme inédite, leur implantation inattendue ou encore la richesse de la faune qu'ils peuvent accueillir.

Depuis 2000, le label «Arbre Remarquable de France» vient consacrer cette originalité. Chaque année, l'association nationale A.R.B.R.E.S reçoit des propositions de classification de la France entière.

«Campagnes Vivantes 82» encourage cette initiative citoyenne et propose à tout propriétaire ou observateur d'arbre atypique de le leur signaler afin qu'ils puissent voir ensemble si celui-ci pourra être soumis à une évaluation nationale.

De même que les bâtiments construits par la main

de l'être humain - des Sept Merveilles du monde aux monuments historiques - trouvent leur reconnaissance dans des classifications, pourquoi ne pas valoriser les trésors de la nature ?

La ville de Montech regorge de jardins privés ou publics qui peuvent abriter de beaux spécimens. Si vous souhaitez participer à leur valorisation, vous pouvez les recenser avec «Campagnes Vivantes 82» ! A terme, ce travail s'étendra avec les bénévoles sur tout le territoire tarn-et-garonnais, l'occasion pour tous de découvrir notre environnement et de belles surprises dans les villes et les campagnes. Pour participer, contactez Ghali Alem-Raquin : 05.63.02.74.57 ou par mail ass.campagnes-vivantes@orange.fr

Le compostage : bon pour le jardin

Atelier pratique proposé par la communauté de communes

Le compostage est une pratique facile, permettant de réduire le poids de ses ordures ménagères en transformant les déchets de cuisine et de jardin en un amendement de qualité : le compost. Il constitue un apport essentiel pour le sol et les plantes de votre jardin.

La communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne organise des ateliers sur

la pratique du compostage. Saviez-vous que les agrumes se compostent ? Combien de temps vous faut-il pour obtenir du compost ? Comment éviter l'apparition de mouches ? Les objectifs sont d'initier les participants aux bonnes pratiques de jardinage et de partager vos expériences !



Vous êtes les bienvenus si vous avez déjà un composteur ou si vous souhaitez vous lancer !

Le prochain atelier aura lieu à Montech, le **vendredi 8 novembre à 16h au 8 rue de la Mouscane**.

Pour tout renseignement et inscription, contactez le 05 63 64 49 80, ou environnement@grandsud82.fr.

Sachez que vous pouvez acquérir un composteur lors de cet atelier (joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois lors de votre réservation), soit un composteur en plastique recyclé de 320 L à 15€, soit un composteur en bois de 600 L à 40€.



Vérifiez votre inscription sur les listes électorales

Communiqué de la Préfecture de Tarn-et-Garonne

La gestion des listes électorales a évolué en 2019 avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique, plus communément appelé REU. Cette réforme a permis de supprimer un nombre important de doublons sur les listes électorales auparavant gérées exclusivement par les communes.

Il est très vivement conseillé, par les services de l'Etat, que chaque électeur vérifie son inscription avant les prochaines échéances électorales, notamment pour ceux qui auraient connu un changement d'adresse, même ancien.

Deux procédures sont à votre disposition :

- le service élection de la commune de Montech (Mme Chamarty)
- le site service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédent le premier tour d'un scrutin soit **jusqu'au 7 février 2020 pour les prochaines élections municipales.**

Les Pandas à Montech



Les Pandas de Montauban viennent pour la première fois à Montech et disputeront le samedi 26 octobre leur premier match du championnat ELITE 1 de rugby à XIII fauteuil contre St Jory. Dans cette équipe de joueurs se trouve Sébastien Caldéran, un montéchois qui a intégré l'équipe dès sa création en 2007. On vous encourage à venir découvrir cette discipline !



— La parole aux élus de la majorité

Un sujet rarement abordé dans ce genre de colonne est le sujet de l'équipe municipale. Il est fondamental d'évoquer cette structuration démocratique qui impose à une collectivité d'échafauder et de conduire les politiques destinées à favoriser la vie en société.

Composée de femmes et d'hommes de tous horizons (professionnels, investis dans le tissu local, façons de vivre et de s'exprimer) une équipe municipale permet de la sorte à chaque élément d'exercer ses inclinations au service commun. Sur les bases du respect et de l'écoute la part contributive permet au regard des exigences réglementaires et structurelles l'édification d'une trajectoire raisonnée et, bien souvent, raisonnable.

A Montech, pour nous, cette libre parole, cette association aux instances de la vie communale, prennent tout leur sens. Sans être une fierté, il s'agit d'une reconnaissance de la parole de chacun pour la délivrance d'un message commun. Telle est notre conception de la vie démocratique. Telle est la conduite des affaires de notre ville de Montech.

— La parole aux élus de l'opposition

La rentrée est bien là ! Les activités professionnelles et/ou municipales ont repris leur rythme de croisière ! Nous voici revenus dans la course.

Notre monde médiatique crée un climat peu propice à une projection dans un avenir serein:

Le débat sur le climat orchestré par la surprenante Greta Thunberg et un président brésilien nationaliste nostalgique de la dictature militaire.

Le débat contre-versé sur la GPA, la PMA,

La réforme sur les modalités de la retraite.

A Montech, déjà presque 7 ans que nous sommes acteurs scrupuleux de la vie montéchoise. Le 15 et 22 mars 2020, nous serons, tous, appelés à voter...

Nos suggestions et avis sont écoutés et, quelque fois adoptés. Nous continuerons à œuvrer jusqu'aux élections municipales ! Soyons nombreux à manifester notre conviction !!

Toutefois, malgré l'effort louable de la Mairie (réaménagement de l'espace Bonnet), le problème de l'attribution des salles est toujours aussi criant pour les manifestations ou réunions ponctuelles!

Nous remarquons que la taxe foncière a augmenté de 11% et celle d'habitation 12,5% par rapport à celle de l'année dernière ! A l'instar de notre grande Région, notre nouvelle communauté de communes ne génère pas d'économies ! C'est pourtant ce qui était prévu

Quant aux éoliennes, auxquelles s'était vivement opposé notre Conseil Municipal, espérons que, malgré la décision favorable du préfet, et grâce aux embarras financiers de VEOLIA, et aux refus d'installation prononcés par de nombreuses municipalités, cette réalisation inutile ne voit pas le jour !

Nous resterons à votre écoute durant les 6 prochains mois et nous ferons l'écho de vos attentes.

Yves PERLIN - Bernadette GARDES - Claude VALMARY

NOUVEAU A MONTECH

A la Mouscane, les commerces se développent : NETTO, BIOCOOP et LIDL ont ouvert leurs portes. La construction du McDonald's se poursuit, l'ouverture est prévue pour mi-décembre.

En ville, CROC'SOLEIL, vente d'alimentation et d'accessoires pour animaux, et conseils en alimentation animale a maintenant pignon sur rue avec son magasin situé au 13 faubourg St Blaise.

(06 72 41 44 87 - contact@croc-soleil.com - www.croc-soleil.com).

Pour ceux qui ont un animal de compagnie, un service de garde et visite à domicile pour animaux vous est proposé par « Sophie et Compagnie ». Pour plus d'informations, contactez le 06 01 97 28 00 ou par mail : sophieetCompagnie@gmail.com. - Facebook @SophieetCompagnie

Pour votre bien être, Galia ADDOU Sophrologue Caycédiennne, vous accompagne pour affronter les défis du quotidien avec sérénité. Elle vous propose des séances individuelles sur rendez-vous, ou en groupe tous les jeudis de 19 h à 20h et les vendredis de 14h30 à 15h30 dans la salle de danse derrière le dojo.

(contact : 06 50 25 69 63)

 DIMANCHE 8 DECEMBRE

Salle DELBOSC

16H

ZOÉ FAIT SON SHOW!

 **GRATUIT**

SPECTACLE DE MAGIE JEUNE PUBLIC

WWW.COMPAGNIEFABULOUSE.FR
AVEC LE SOUTIEN DE WWW.POPATEX.COM



Spectacle offert par la Municipalité de Montech

